

# L'économie des lieux de diffusion du jazz et des musiques improvisées en Bourgogne

---

**Synthèse**

---

**Juillet 2004**

# Etude réalisée par le Centre régional du jazz en Bourgogne

Sous la direction de **Roger Fontanel**

Enquête et statistiques : **Elise Brenon**, *chargée de mission*



**Le Centre régional du jazz en Bourgogne est financé par le Ministère de la culture et de la communication (DRAC Bourgogne), le Conseil régional de Bourgogne, la Communauté d'agglomération de Nevers, le Conseil général de la Nièvre, la Sacem, et bénéficie ponctuellement du soutien de l'ONDA et de la Spedidam sur certains projets.**

Roger Fontanel **directeur** Sabine Cassan **assistante de direction** Geneviève Herbreteau **chargée de développement, centre de ressources** Delphine Lafoix **attachée à l'information** Benoît Roussel **administrateur-comptable**

# Sommaire

<b>Présentation / méthodologie</b>	<b>p. 4</b>
<b>L'économie du jazz en Bourgogne</b>	<b>p. 7</b>
<b>Constats et tendances</b>	<b>p. 15</b>
<b>Le jazz en Bourgogne : Une richesse à préserver</b>	<b>p. 19</b>

Les monographies et le cahier « Questionnaire, chiffres, statistiques » complet sont disponibles sur demande auprès du Centre régional du jazz en Bourgogne **03 86 57 88 51** ou par mail [crjbourgogne.ressources@wanadoo.fr](mailto:crjbourgogne.ressources@wanadoo.fr)



# Présentation / méthodologie

## Objet et finalité de l'étude

L'étude sur l'économie des lieux de diffusion du jazz en Bourgogne, élaborée en 2003, est née à la fois de l'opportunité qu'offre la Bourgogne en termes de structures de diffusion du jazz et de la nécessité pour le secteur du jazz de rassembler des données analytiques économiques sur sa diffusion et le soutien à la création. Rappelons qu'aucune étude similaire dans d'autres régions n'a encore été réalisée. Nous ne saurions qu'encourager cette démarche pour à la fois mieux connaître le fonctionnement de ces acteurs et les réalités qu'ils rencontrent et mieux évaluer l'implication des collectivités publiques et l'orientation des politiques en région à des fins comparatives.

## Démarche

Analyse de la situation économique des lieux spécialisés jazz à travers un large panel de paramètres (budget, fréquentation, communication, dimension du projet artistique, dimension du projet culturel). Cette étude ne contient bien évidemment pas d'évaluation du projet artistique de chaque structure.

## But de l'étude

- appréhender la réalité et la fragilité de ce secteur
- mieux percevoir et cibler les interventions des collectivités locales et autres partenaires professionnels
- permettre aux structures de réaliser en quelque sorte une « introspection » sur la situation de leur projet artistique et culturel, leurs finances ou leur organisation
- apporter des réponses individuelles ou collectives aux questions et aux besoins

## Méthodologie

Enquête par un **questionnaire** adressé aux lieux (voir questionnaire-type en annexe) avant **entretien**.  
Enquête sur trois exercices (2000, 2001, 2002).

L'étude a concerné les lieux suivants :

- **Côte-d'Or** : D'jazz Kabaret (Dijon), Tribu (Dijon), La Jazzerie (Beaune)
- **Nièvre** : D'Jazz Nevers-Nièvre/Rencontres internationales de jazz de Nevers, Fruits de Mhère\*
- **Saône-et-Loire** : L'Arrosoir (Chalon-sur-Saône), Le Crescent (Mâcon), Coublanc Jazz, Jazz à Couches, Jazz à Cluny
- **Yonne** : Jazz club d'Auxerre

Ce panel regroupe à la fois des clubs et des festivals [sachant aussi que les deux types de projets se retrouvent très fréquemment combinés : festival au sein d'une saison, ou organisation de concerts en saison pour les festivals].

Les données collectées par le biais du questionnaire ont donné lieu à la réalisation de synthèses individuelles pour chaque lieu. De l'ensemble des renseignements, synthèses et conclusions ont ensuite été dégagées de grandes tendances permettant de dresser un panorama de la diffusion du jazz en Bourgogne et d'en montrer les faiblesses, les atouts et les potentialités.

*\* Il n'a pas été établi de monographie relative à Fruits de Mère pour essentiellement deux raisons : l'absence d'informations suffisamment précises sur le questionnaire, et, par voie de conséquence, la difficulté à construire un entretien, et la spécificité et l'originalité de ce festival assez pluridisciplinaire (même si la musique reste dominante).*

*Toutefois, l'ensemble des données budgétaires a été collecté et intégré dans les tableaux, graphiques et analyses globales de cette étude. L'improvisation, dominante transversale de ce festival, justifie ce choix pour une meilleure appréhension, globale du poids économique du jazz et des musiques improvisées en Bourgogne.*

## Remarques / critiques

Bien que le questionnaire ait dégagé un nombre important de données, l'entretien, quand il a été mené dans les meilleures conditions (connaissance préalable de toutes les informations à disposition) s'est révélé être un complément indispensable pour appréhender plus finement la situation de la structure. L'entretien a aussi permis de compléter le questionnaire en ajoutant quelques questions apparues *a posteriori*. Les entretiens ont beaucoup conditionné la réalisation des synthèses faites par la suite. Plus les données à disposition sont nombreuses et fiables, plus les constats sont exhaustifs et intéressants.

Les principales difficultés rencontrées furent relatives à la gestion du panel de onze lieux et surtout à la grande hétérogénéité des structures étudiées (selon le degré de professionnalisation, selon que la structure travaille en agglomération ou en milieu rural, ou bien qu'elle soit un club ou un festival). La mise en commun des informations doit se faire avec prudence et les comparaisons entre les lieux sont complexes et délicates. **Ces différences importantes, sans pour autant être un frein, doivent être toujours gardées à l'esprit pour éviter des erreurs d'interprétation résultant de recoupements trop rapides entre les onze lieux.**

Pour les structures enquêtées, l'étude a suscité de nombreux intérêts, et dans un premier temps celui de mieux connaître le fonctionnement des autres structures de diffusion. Pour certaines, le questionnaire a amorcé un début de remise en question et une dynamique pour repenser leur organisation. Enfin, tous ont souhaité que cette étude puisse apporter une meilleure visibilité des lieux de diffusion du jazz en Bourgogne et développer auprès des partenaires et du public une prise de conscience du travail accompli, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer et du soutien dont ils auraient besoin.



# L'économie du jazz en Bourgogne

Cette étude relative à chaque structure de diffusion du jazz et des musiques improvisées (clubs et festivals) a permis le collectage d'un ensemble de données chiffrées permettant d'avoir un regard et une analyse macro économique à l'échelle de la région Bourgogne.

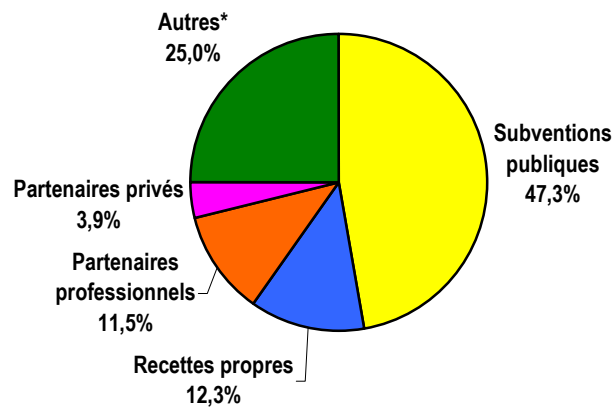
*L'absence d'informations concernant une structure, essentiellement sur l'exercice 2000, ne fausse pas de manière significative les tendances qui se dessinent.*

## **I/ Le financement de la diffusion du jazz en Bourgogne (clubs et festivals) :**

Bien évidemment ne sont pas comptabilisées dans les chiffres ci-après les actions de diffusion ponctuelles assurées par les scènes généralistes (labellisées ou non), les écoles de musique, quelques jazz clubs récents (Jazz Club d'Avallon) ou encore fragiles (Jazz Club Autunois), le New Orleans Jazz Function de Montbard, et autres associations culturelles... sur le territoire régional.

*Cette place du jazz au sein des saisons de ces établissements généralistes pourra faire l'objet d'une étude complémentaire.*

## Les financements des lieux enquêtés (2002)

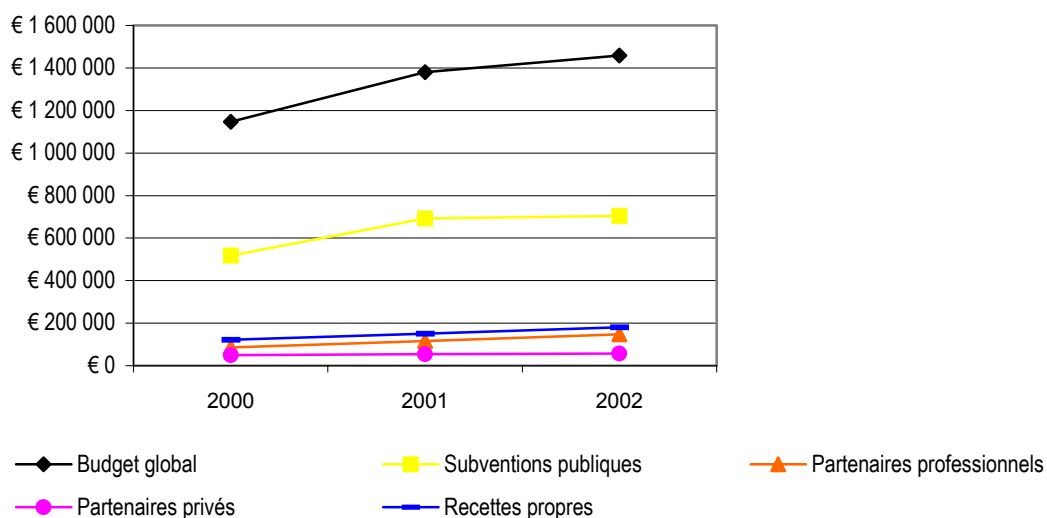


\*aides à l'emploi, apports de coproduction, valorisations et aides diverses...

Répartition et évolution des principales sources de financement										
	Budget général*		Subventions publiques		Partenaires professionnels		Partenaires privés		Recettes propres	
	Montant (€)	Croiss (%)	Montant (€)	Croiss (%)	Montant (€)	Croiss (%)	Montant (€)	Croiss (%)	Montant (€)	Croiss (%)
2000	1 239 443		558 172		112 112		54 436		133 598	
2001	1 489 560	20,1	736 378	31,9	145 041	29,3	59 051	8,5	164 471	23,1
2002	1 595 796	7,1	755 323	2,6	182 794	26	62 912	6,5	196 273	19,3

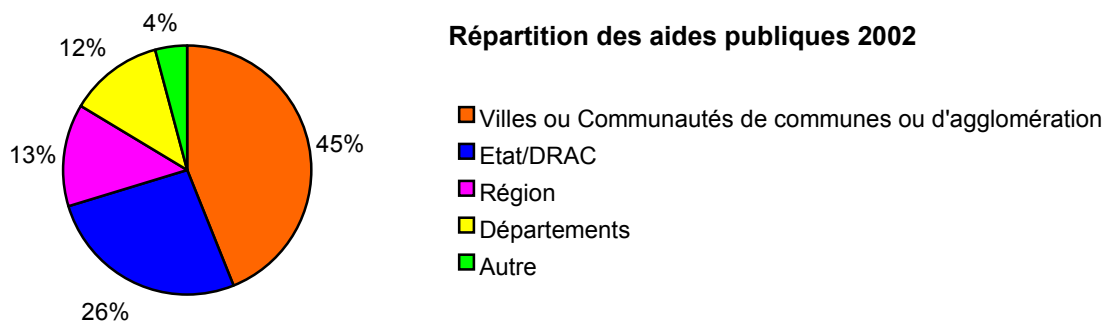
\* somme des budgets de l'ensemble des lieux enquêtés (incluant valorisations, aides à l'emploi, apports de coproduction...)

## Evolution des principales sources de financement des lieux enquêtés (2000-2002)





## Le poids des subventions publiques



	Rappel budget général	Répartition des aides publiques 2000 - 2002 (en €)					TOTAL
		Etat DRAC	Conseil régional	Conseils généraux	Villes-ctés de communes ou d'agglo	Autre	
<b>2000</b>	<b>1 239 443</b>	182 046	57 531	78 990	235 032	4 573	<b>558 172</b>
<b>2001</b>	<b>1 489 560</b>	213 889	93 506	114 787	286 755	27 441	<b>736 378</b>
<b>2002</b>	<b>1 595 796</b>	198 874	99 993	93 128	332 250	31 078	<b>755 323</b>

Les subventions publiques représentent en 2002 plus de 47% de l'ensemble des budgets cumulés et sont en progression de 35% entre 2000 et 2002.

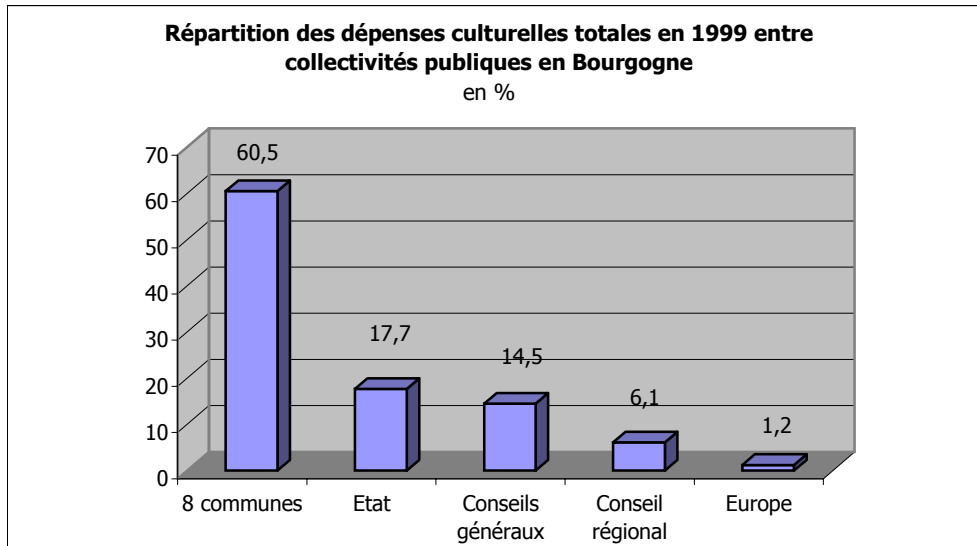
**Les villes, communautés de communes et d'agglomération** ont assuré en 2002 **43,9 %** des financements des onze structures enquêtées. Une croissance importante (+41 % entre 2000 et 2002), constante et sensible dans la quasi-totalité des structures étudiées.

Malgré un tassement dans la progression de ses financements, le **ministère de la culture et de la communication** arrive au second rang des financeurs, prenant en charge **un quart** du total des subventions publiques perçues par les onze lieux. Ce soutien apporté par l'Etat, reconnaissant ainsi le travail accompli par les acteurs du jazz en Bourgogne et permettant également une mobilisation plus importante des financements des collectivités locales, apparaît comme essentiel au développement de la diffusion de cette musique. Il traduit à compter des années 1990 (période également de la création des réseaux nationaux Afijma et Fédération des scènes de jazz) une réelle prise en compte par le ministère de la culture de cette esthétique dont l'essentiel de la diffusion est assurée par les clubs et les festivals.

En 2002, les crédits alloués par le **conseil régional de Bourgogne** dépassent ceux attribués par les départements, pour la première fois. L'augmentation spectaculaire de ces crédits de **71%** entre 2000 et 2002 est supérieure à l'augmentation du budget du conseil régional de Bourgogne et du budget de sa direction de la culture (+20 % entre 2001 et 2002). Elle s'explique notamment par un budget culturel de départ très restreint dont la progression traduit une affirmation croissante du poids des régions.

**12,32 %** des subventions publiques versées aux onze lieux proviennent des **conseils généraux** des quatre départements. La majorité des lieux est aidée, à des degrés très différents. Le conseil général de la Nièvre se distingue particulièrement par un soutien conséquent (60 113 €) aux deux structures étudiées de ce département.

Cette répartition est à rapprocher avec l'étude menée par le Conseil économique et social de Bourgogne (CESR) consacrée aux financements publics de la culture, similaire dans ses grandes lignes. Il apparaît pour l'année 1999 la répartition suivante :

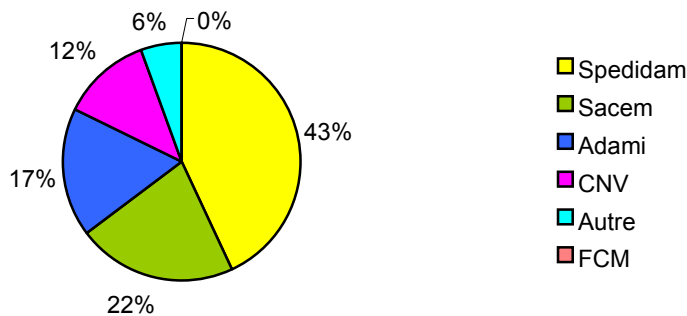


« La part prise par les communes dans le financement de la culture est encore plus importante que celle qui ressort de ce graphique (60,5 %) car il ne s'agit pas ici de toutes les communes de la région mais de huit communes seulement, sept d'entre elles ayant plus de 10 000 habitants ; et il a été observé que "plus la commune est grande plus la part relative consacrée à la culture est importante". »

Extrait de *Financements publics de la culture et territoire*, Les avis du conseil économique et social de Bourgogne, oct. 2001.

## La progression du financement des partenaires professionnels

### Répartition des financements des partenaires professionnels en 2002



	Rappel budget général	Adami	Sacem	Spedidam	CNV	FCM	Autre	Total
2000	1 239 443	21 343	25 041	35 399	15 085	12 958	2 286	112 112
2001	1 489 560	32 777	31 252	49 396	19 580	7 622	4 414	145 041
2002	1 595 796	31 750	39 713	78 706	22 448	0	10 177	182 794

Représentant 11,5% des budgets cumulés, ces financements progressent de manière très sensible (63%) entre 2000 et 2002. Ils témoignent – en particulier ceux de la Spedidam et de la Sacem, sans pour autant négliger ceux de l'Adami et du CNV – d'une réelle évolution dans les montages budgétaires des projets, au bénéfice de l'artistique. Cette tendance ne devrait pas être inversée ; au contraire elle est susceptible de progresser si les différents acteurs sont informés de cette source de financement non négligeable et essentiellement affectée à l'artistique.

### Les partenaires privés : un financement à la marge

La relative faible progression de ces derniers – qui représentent un peu moins de 4% des budgets cumulés – sur la période étudiée ne semble pas annoncer de réels changements.

A l'exception d'un seul festival qui bénéficie d'un soutien non négligeable d'un partenaire privé, l'ensemble des festivals (les clubs n'étant pas de par la nature même de leur projet les meilleurs supports pour des actions de communication ou mécénat) bénéficient de soutiens modestes essentiellement en provenance d'acteurs économiques territoriaux. La taille des festivals et/ou les projets artistiques qui y sont développés expliquent sans doute en partie ce constat.

### Des recettes propres en progression

Représentant plus de 12% des budgets cumulés, elles ont progressé de près de 47% en deux ans, témoignage d'une augmentation du nombre de concerts et d'une adhésion plus importante du public. Ces chiffres en valeur absolue sont loin d'être négligeables même si nous ne disposons pas d'autres éléments statistiques en provenance d'autres régions permettant des comparaisons.

## II/ Le financement global du jazz en Bourgogne

Bien que cette étude concerne exclusivement les lieux spécialisés (clubs et festivals), elle ne peut passer sous silence une certaine réalité économique quant au soutien apporté par les partenaires publics et professionnels à des initiatives portées par d'autres structures ou acteurs sur le territoire bourguignon.

Il convient effectivement de citer l'**aide aux ensembles musicaux et vocaux de la Drac** (dispositif déconcentré depuis 2001) et dont peuvent bénéficier des projets portés par des musiciens jazz vivant en région, ainsi que le **CRJ Bourgogne** créé en 2000 qui bénéficie pour l'essentiel de financements paritaires de la Drac Bourgogne et du Conseil régional de Bourgogne dans le cadre du contrat de plan.

Ces données concernant les trois exercices sont intégrées dans les tableaux et graphiques ci-après.

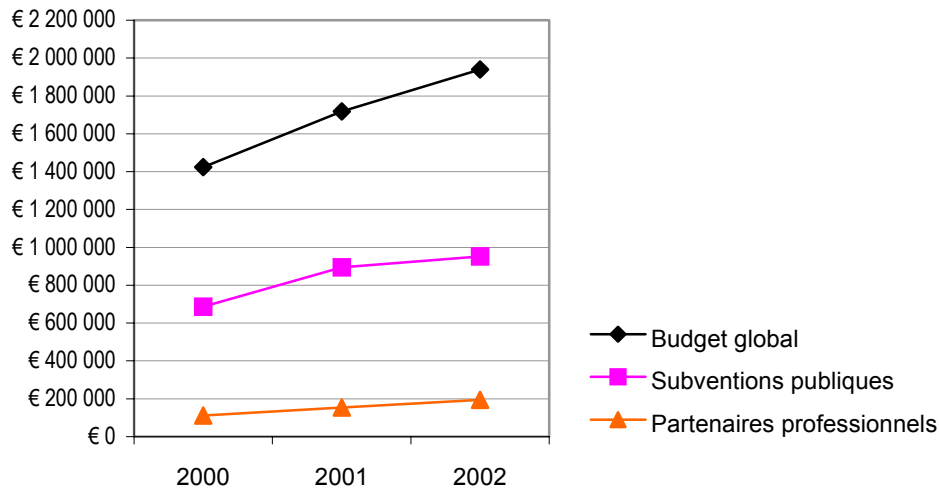
	<b>Répartition et évolution des principales sources de financement 2000 &gt; 2002</b>									
	<b>Budget global</b>		Subventions publiques		Partenaires professionnels		Partenaires privés		Recettes propres	
	Montant (€)	Croiss (%)	Montant (€)	Croiss (%)	Montant (€)	Croiss (%)	Montant (€)	Croiss (%)	Montant (€)	Croiss (%)
<b>2000</b>	1 423 699		686 228		112 112		54 436		133 598	
<b>2001</b>	1 717 567	<b>20,6</b>	894 925	<b>30,4</b>	153 425	<b>36,8</b>	59 051	<b>8,5</b>	164 471	<b>23,1</b>
<b>2002</b>	1 938 749	<b>12,9</b>	952 306	<b>6,4</b>	194 999	<b>27,1</b>	62 912	<b>6,5</b>	196 273	<b>19,3</b>

	<b>Répartition des aides publiques 2000 &gt; 2002 (en €)</b>						
	<b>Budget global*</b>	Etat/DRAC	Conseil régional	Conseils généraux	Villes-ctés de communes ou d'agglo	Autre	TOTAL
<b>2000</b>	1 423 699	235 403	110 888	86 612	248 752	4 573	<b>686 228</b>
<b>2001</b>	1 717 567	290 114	154 486	122 409	300 475	27 441	<b>894 925</b>
<b>2002</b>	1 938 749	284 246	176 213	114 799	345 970	31 078	<b>952 306</b>

\* Budgets généraux des lieux enquêtés augmenté de l'aide aux ensembles de la DRAC et du budget global du CRJ Bourgogne

	<b>Répartition des financements des partenaires professionnels 2000 &gt; 2002 (en €)</b>							
	<b>Budget global</b>	Adami	Sacem	Spedidam	CNV (Centre national chanson, variété, jazz)	FCM	Autre	Total
<b>2000</b>	1 423 699	21 343	25 041	35 399	15 085	12 958	2 286	<b>112 112</b>
<b>2001</b>	1 717 567	32 777	35 063	49 396	19 580	7 622	8 987	<b>153 425</b>
<b>2002</b>	1 938 749	31 750	45 813	84 811	22 448	0	10 177	<b>194 999</b>

### Evolution du financement global du jazz en Bourgogne



Les financements complémentaires (collectivités publiques et partenaires professionnels) non directement affectés à des structures de diffusion représentent 128 056 € en 2000, 151 686 € en 2001 et 193 943 € en 2002. Soit un peu moins de 17% de l'ensemble des financements en 2002 (1 147 305 €).

Par ailleurs, ces derniers sont pour une part non négligeable également affectés à des missions de diffusion (aides aux ensembles de la Drac, dispositif de missionnements du CRJ Bourgogne).

**Si l'on isole les financements du CRJ Bourgogne directement affectés à ses missions de centre de ressources, information et mise en réseau, l'ensemble des financements attribués au jazz en Bourgogne bénéficie à la diffusion, au soutien à la production et ainsi à l'ensemble des musiciens qui font vivre cette / ces musique(s) sur le territoire régional.**

### III/ La diffusion du jazz en Bourgogne en quelques chiffres :

	2000	2001	2002
Nombre de soirées	127	155	144
Nombre de formations	194	257	236
Nombre de formations bourguignonnes	20	51	54
Nombre de séances	163	199	193
Nombre de concerts	199	260	240
Nombre d'entrées *	17 905(1)	22 985	23 874
Nombre de musiciens	881	1054	1047
Nombre de salariés	15	15	18
Equivalent temps plein	10	10	13
Subventions publiques (€)	558 172 (2)	736 378	755 323
Partenaires professionnels (€)	112 112 (2)	145 041	182 794
Partenaires privés (€)	54 436 (2)	59 051	62 912
Recettes propres (€)	133 598 (3)	164 471 (3)	196 273
Dépenses artistiques** (€)	461 366	514 634	566 280
Dépenses techniques (€)	168 594	206 696	241 015
Dépenses en communication (€)	208 515	236 022	223 798
Masse salariale (€)	100 044	189 374	243 870
Budget global (dépenses en €)	<b>1 239 443</b>	<b>1 489 560</b>	<b>1 595 796</b>

\* Les chiffres correspondant au nombre d'entrées ne tiennent pas compte des concerts en plein air, une estimation du public présent étant trop difficile à effectuer.

\*\* Le montant des dépenses artistiques correspondant uniquement aux dépenses effectuées quant à la diffusion

(1) ce chiffre ne comprend pas la fréquentation du Crescent Jazz Club de Mâcon

(2) Hors montant attribué au festival de Couches

(3) Hors recettes propres du festival de Couches

L'analyse globale des structures budgétaires cumulées se révèle peu pertinente et gomme toutes les spécificités de chaque lieu-structure. Autant un ratio peut être significatif pour une structure et analysé en tenant compte de son environnement, autant la globalisation de ces chiffres fausserait toute appréciation objective. Par contre d'autres indicateurs globaux nous semblent particulièrement intéressants, concernant :

#### ***Le public***

Un public en progression de près de **34%** en 2 ans soit 23 874 spectateurs en 2002 qui ont assisté à un concert en club ou festival.

#### ***Les emplois générés***

>> **1 047** musiciens ont pu être salariés (régime intermittent) grâce à l'organisation de 240 concerts en 2002  
 >> **18 emplois** (régime général) sur des profils de direction, administration, communication, technique... correspondant à 13 équivalents temps plein.

#### ***Les formations régionales***

>> **54** formations régionales se sont produites en 2002 en Bourgogne (un peu plus d'un concert sur cinq).

# Constats et tendances

L'objectif premier de cette étude était, à partir d'une analyse la plus fine possible de la situation économique de chaque lieu / structure d'appréhender la réalité de ce secteur.

D'où l'établissement d'une monographie par lieu à partir d'une enquête / questionnaire et d'un entretien permettant d'avoir certes un regard sur leur économie mais également sur le projet développé et les conditions de son développement.

Toutefois au-delà de ces états des lieux / analyses par structure, la somme d'informations recueillies à l'occasion de cette enquête a permis de dresser plusieurs constats, certains très positifs et encourageants, d'autres appelant sans doute à une certaine vigilance.

- *Les points forts du jazz en Bourgogne révélés à travers cette étude :*
  - **la diversité** de structures et de projets constitue indéniablement une richesse
  - **le maillage** important du territoire (voir carte)
  - **le dynamisme** des équipes porteuses de ces projets
  
- *Le seul véritable point faible quant à lui est d'importance :*
  - **la réelle fragilité** structurelle et économique d'une majorité de lieux / projets

## I/ La diversité des structures et des projets :

> **La diversité entre clubs et festivals**, c'est-à-dire entre **des projets de diffusion régulière sur une saison et des manifestations plus ponctuelles** même si ce « clivage » doit être pondéré en partie par le développement de saisons engagé par certains festivals.

En effet, en Bourgogne, la diffusion du jazz est assurée aussi bien par des festivals – pour l'essentiel se déroulant entre juin et septembre, c'est-à-dire en période quasi-estivale – que par des clubs bien implantés sur leur territoire et proposant une programmation régulière.

Par ailleurs la densité et la complémentarité de ces lieux de diffusion est à souligner en regard de la taille de la région.

> **La diversité relative à la nature même des projets dans leur dimension plus artistique voire esthétique** : de l'animation de territoire à l'engagement esthétique résolu en passant par le projet d'action culturelle.

En effet, non seulement, comme nous le distinguons plus haut, la Bourgogne bénéficie d'une densité et complémentarité des lieux de diffusion, mais ces derniers abritent des projets d'une très grande diversité proposant ainsi une palette la plus large possible du « jazz classique » à la musique improvisée la plus avant-gardiste en passant par un « jazz métissé » et le jazz contemporain...

Par ailleurs, et cet aspect est loin d'être négligeable, ces clubs et festivals pour l'essentiel ne se contentent plus d'un projet de programmation tout aussi pertinent soit-il ; tous sont soucieux de la conquête d'un très large public et développent à des degrés divers, différentes actions de sensibilisation et projets d'action culturelle.

L'énumération même de cette diversité ; diversité de structures (7 festivals, 4 clubs) ; diversité de projets, éclaire de manière évidente **un panorama d'une très grande richesse où tous les projets développés trouvent pleinement leur sens tant à l'échelle territoriale qu'à l'échelle nationale par rapport aux enjeux autour du soutien à la création et à la diffusion du jazz.**

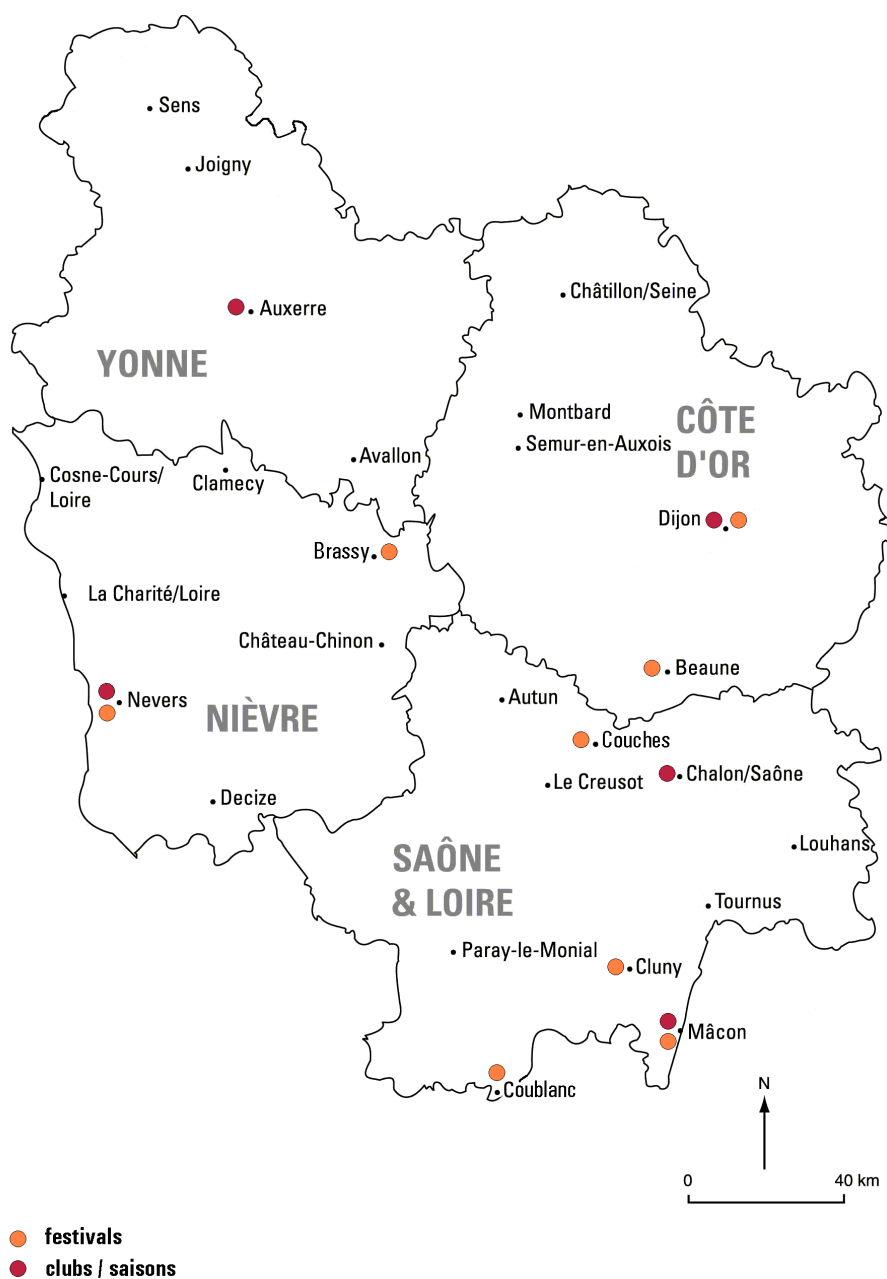


## II/ Le maillage du territoire (cartographie des 11 lieux enquêtés) :

Les quatre départements de la région Bourgogne sont irrigués.

La forte densité de projets développés en Saône-et-Loire est pour partie « compensée » dans la Nièvre et dans l'Yonne par des projets rayonnant sur les départements respectifs soit dans le cadre de leur mission soit par capillarité.

Seule la Côte-d'Or concentre l'essentiel de ses actions de diffusion sur Beaune et Dijon.



### **III/ Le dynamisme des équipes :**

Quels que soient la taille de la structure, l'ambition du projet, le statut des animateurs (salariés ou bénévoles), le dénominateur commun à l'ensemble des clubs et festivals de Bourgogne semble bien être, pour l'essentiel, le dynamisme des équipes qui les animent.

Sans doute la dimension militante des équipes à l'origine même des projets explique ce constat.

Cette réalité – qui n'est pas propre à la Bourgogne – témoigne également d'un ancrage fort de ces projets, garant d'une pérennité de l'action en faveur de cette musique.

### **IV/ La fragilité structurelle et économique d'une majorité de lieux :**

L'inscription dans les réseaux ainsi que la nécessité de se professionnaliser – encouragée par les pouvoirs publics à travers notamment le dispositif NSEJ – a eu comme conséquence directe un accroissement non négligeable des charges de structures de certains lieux. Même si ces charges sont pour partie financées par le dispositif NSEJ, il n'en demeure pas moins vrai que les conditions de pérennisation des postes, donc de leur financement, sont loin d'être assurées.

Par ailleurs certaines structures connaissent des situations économiques tendues et délicates dans le cadre de budgets peu importants où un déficit, même peu élevé, peut compromettre l'avenir de la structure.

**En guise de conclusion**

# Le jazz en Bourgogne : une richesse à préserver

## I/ Un paysage éclectique :

Parler aujourd'hui du jazz en Bourgogne, c'est nécessairement évoquer un paysage riche de projets éclectiques – festivals et clubs – et constitutif **d'une certaine cohérence régionale**, qu'hors Bourgogne on se plaît volontiers à souligner avec envie.

Cette réalité est aussi le fait d'hommes – dont des musiciens comme à Cluny, Couches, Mâcon et Mhère – tous « militants » de cette musique, avec des sensibilités différentes qui ont su au fil des ans (le premier festival en Bourgogne fut créé en 1978) inventer, développer et ancrer sur leur territoire des projets originaux en y associant également leurs collectivités locales et plus globalement l'ensemble des collectivités publiques.

## II/ Une reconnaissance par les politiques publiques :

Ces projets, pour l'essentiel, se sont également inscrits, au fil des ans, dans les politiques publiques pour la culture des collectivités territoriales ainsi que celles du Ministère de la culture en faveur du jazz et plus globalement des musiques actuelles.

Cette reconnaissance en permettant à bon nombre d'entre eux de se développer et d'asseoir leur projet a créé indiscutablement **une dynamique en faveur de cette musique et des musiciens qui la font vivre**. Dynamique qu'il ne conviendrait pas de briser tant l'enjeu est important et l'incidence financière modique. En effet cette étude a permis de mettre en lumière **l'importance relativement faible des moyens de ce secteur en Bourgogne, en regard des musiciens et du public concernés**.

## III/ Une évolution nécessaire vers des responsabilités partagées :

Le jazz et les musiques improvisées conservent à l'échelon national et *a fortiori* en Bourgogne leur spécificité (économie différente, secteur du disque de plus en plus fragile, réseau de salles encore trop modeste...) dans le champ plus global des musiques actuelles et il convient d'y être toujours particulièrement attentif.

La présente étude a pointé les atouts et la faiblesse « récurrente » de bon nombre des structures en Bourgogne.

Elle permettra d'accompagner et d'éclairer la réflexion de l'ensemble des partenaires (Ministère de la culture, collectivités territoriales, sociétés civiles, ...) particulièrement sur chaque structure fragile ou en voie de fragilisation afin que **des mesures appropriées** soient prises dans **un souci de responsabilités partagées avec les porteurs de projets, et préservent cette structuration originale des acteurs du jazz en Bourgogne**.